



JANVIER
2022

Commune de Sécheval

N°39



LE PETIT MAQUET

Madame, Monsieur,

Et si, à l'aube de cette année nouvelle qui commence dans un contexte sanitaire anxiogène, dans des conditions économiques incertaines, nous essayions de nous donner quelques raisons d'être optimistes.

Suite à la publication des chiffres de l'INSEE notre population continue de croître. Nous comptons aujourd'hui 571 habitants (6 de plus que l'an dernier) et des changements de propriétaires nous donnent des raisons de voir cette évolution continuer.

Sur le plan numérique, l'arrivée de la fibre optique avant la fin du premier semestre nous dit-on, doit contribuer à améliorer le confort de vie de tous puisque maintenant nous sommes dépendants de ces nouveaux réseaux.

Concernant nos infrastructures, la commune va cette année entreprendre des travaux de voirie conséquents sur la rue d'En Haut qui commenceront à hauteur du N° 16 jusqu'au chemin du Champ de Renwez, ainsi que la création d'une voirie avec mur de soutènement rue dauphine du N° 2 au N° 14, et mise en place d'un sens unique de circulation. Tout cela s'accompagnant d'une mise aux normes des réseaux : eau, électricité, éclairage public, pour un coût d'environ 470 000 €.

Sur la rue des Terres Bleues nous allons procéder à l'enfouissement des lignes électriques et procéder à la pose de luminaires identiques à ceux déjà installés dans notre commune.

Sur la route de Deville nous devrions procéder à la mise en place d'un système de ralentissement dans le souci d'améliorer la sécurité, des riverains notamment, et de nos habitants.

Bien sûr nous espérons pouvoir reprendre nos activités sociales (brocante, cyclo-cross, repas des enfants et des seniors, après-midi récréatifs, marche etc..) autant d'animations qui contribuent à créer le lien social nécessaire entre nous tous.

De plus cette année nous allons vivre un évènement exceptionnel puisque le « Tour de France » traversera notre commune le 07 juillet. Il conviendrait que nous nous montrions à la hauteur de cet évènement en organisant une animation qui attire l'attention des organisateurs puisque sauf « coupure pub » l'étape est retransmise dans son intégralité et nous pourrions peut-être avoir un focus sur notre village. A cet effet toutes les suggestions sont les bienvenues et nous attendons vos propositions.

Ces différentes réalisations démontrent notre volonté d'entreprendre, d'animer, de donner une image positive de notre village pour le rendre attractif.

Il nous est dit aussi que la vague de la crise sanitaire doit diminuer rapidement et ce serait un véritable soulagement dans l'espoir de retrouver « notre vie d'avant ».

Alors gardons espoir et optimisme et permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers une belle et heureuse année 2022.

Soyez assurés de notre engagement et de notre volonté de contribuer à la réalisation de ces vœux.

Continuez à être prudents, Prenez soin de vous.

Bonne Année,
Philippe CANOT



Mairie

Tél. : 03.24.32.63.02

Fax : 03.24.32.68.87

mairie.secheval08@
wanadoo.fr

www.secheval.fr

[https://
www.facebook.com/
secheval](https://www.facebook.com/secheval)

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi
de 8H30 à 12H00.

N° de téléphone de M. le Maire et des Adjoints :

M. **Canot** Philippe :
06.07.70.75.52

M. **Valsesia** Hervé :
06.79.02.90.40

M. **Robin** Thierry :
03.24.32.61.70

M^{me} **Flambeaux**
Francine:
03.24.32.58.62

M. **Scolari** José :
03.24.54.45.56

Conseil municipal : Séance du 15 juillet 2021.

Sous la présidence de M. Philippe Canot, Maire.

Présents : Mmes et Mrs AGON, L'HUILLIER, FLAMBEAUX, PICOT, ROBIN, SCOLARI, STILLEN, VALSESIA et VILLEDIEU.**Absents excusés:****Mme CANON** procuration à Philippe CANOT, **M. DUCOUDRAY** procuration à Hervé VALSÉSIA, **Mme PELTIER** procuration à José SCOLARI et **M. NENIN** procuration à Francine FLAMBEAUX.**M Serge ARNOULD** pas de procuration.**Secrétaire de séance : M. Hervé Valsesia.****Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2021 :**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 15 avril 2021 .

Tarif cantine-garderie :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs 2020 pour les prix de la cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire 2021/2022 : 3,25 € le repas et 1€ 20 l'heure de garderie et de confier la fourniture des repas à API restauration.

PLU/Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le projet présenté.

Motion FNCOFOR :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la motion proposée par la FNCOFOR concernant le projet de contrat ETAT-ONF 2021/2025 ; une délibération sera rédigée contre le projet de contrat proposé par l'état ;

Demande de subvention :

Décide d'attribuer une subvention de 200,00 € à l'école de Sécheval à titre de participation à la sortie scolaire au Festival Mondial des Marionnettes de septembre 2021.

Décision modificative :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide d'ouvrir :

des crédits en dépenses de Fonctionnement au chapitre 66 (article 66 111) par débit du chapitre 011 (article 615 221) pour 30 € sur Budget Primitif 2021 de la Commune.

Service Entretien Maintenance (SEM) :

Charge le Maire de signer une convention avec Ardenne Métropole, relative au Service Entretien Maintenance (SEM), dans le cadre du système de mutualisation des services et des biens.

La convention entrera en vigueur à compter de sa signature par les différentes parties.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux de réparation de la toiture de la mairie.

Le Maire informe de l'état d'avancement du projet CLIMAXION (travaux à effectuer dans un bâtiment communal en vue de location).

Location de la salle polyvalente :

Afin d'entériner les locations de salle, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'encaisser le chèque de location à la signature du contrat lors de la réservation.

Question diverse :

Ne donne pas suite à une demande de subvention du secours populaire.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire et les Conseillers Municipaux vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022

Conseil municipal : Séance du 19 octobre 2021.

Sous la présidence de M. Philippe Canot, Maire.

Présents : Mmes et Mrs VALSESIA, ROBIN, FLAMBEAUX, SCOLARI, AGON, ARNOULD, DUCOUDRAY, PELTIER, PICOT, STILLEN

Absents excusés : Madame CANON, procuration à Monsieur CANOT, Madame L'HUILLIER, procuration à Madame FLAMBEAUX

Madame VILLEDIEU et Monsieur NENIN pas de procuration.

Secrétaire de séance : M. Hervé Valsesia.

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juillet 2021 :

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 15 juillet 2021.

Schéma de mutualisation Ardenne Métropole :

Considérant le projet de schéma de mutualisation soumis pour avis au conseil municipal de Sécheval

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le projet de schéma de mutualisation 2021/2026 d'Ardenne Métropole

Etat d'assiette 2022 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, demande à l'ONF d'asseoir les coupes de l'exercice 2022 et demande l'ajout de la parcelle 22 pour le besoin de l'affouage de la commune.

Demande la destination des coupes des parcelles pour la campagne 2021/2022.

Demande le martelage et la destination en vente en bloc et sur pied des parcelles touchées par le scolyte.

Devis passage busé sortie Sécheval/Les Mazures :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, accepte le devis de 844 €⁸⁰ TTC pour la réparation du passage busé sortie Sécheval/Les Mazures.

Demande de subvention :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 100 euros à l'Association les Restos du Cœur.

Ne donne pas suite aux autres demandes de subventions.

Travaux de rénovation d'un bâtiment communal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve le projet dressé par l'agence 3 Arches, pour la réhabilitation d'un logement communal s'élevant à 160 650,00 HT soit 176 715,00 TTC.

Sollicite les subventions les plus élevées possibles, autorise le Maire à signer les pièces contractuelles du marché public, relatif aux travaux de réhabilitation d'un logement communal.

Travaux de voirie :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide d'engager les travaux de voirie rue d'en Haut et rue Dauphine.

Approuve le projet présenté par le bureau d'études VRD conseil de Vouziers (08)

Le montant total de l'opération s'élève à 470 404,08 € TTC

Sollicite les subventions les plus élevées possibles,

Autorise le Maire à signer, les pièces contractuelles du marché public, relatif aux travaux de refecton de voirie rue d'en Haut et rue Dauphine.

Travaux d'enfouissement :

La commune accepte d'engager les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, télécom et d'éclairage public rue des terres bleues à Sécheval

Référents territoriaux « Ambroisie » :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Ducoudray Patrick et Monsieur Peltier Michael comme référents territoriaux « Ambroisie ».

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.

Nettoyage d'automne



Une nouvelle fois reporté, le nettoyage habituellement appelé nettoyage de printemps s'est déroulé en automne. Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation faite par la municipalité pour nettoyer les abords du village. Ce fut entre autre l'occasion d'emmenner 4 matelas et 2 fûts d'huile laissés par d'irrespectueux personnages.

39e cyclo-cross



Lucas DELOISON (Schwenheim Cross team) a remporté le 39e cyclo-cross organisé par la municipalité de Sécheval et l'Union Vélo Club de Charleville-Mézières. Il a devancé Timothé Gabriel (SCT) et Théo Drumaux (UVC Charleville Mézières).

Ce sont plus de quatre-vingts engagés dont dix-huit coureurs dans la catégorie « Elite » qui se sont affrontés sur le circuit pour ensuite partager le verre de l'amitié à la salle polyvalente lors de la remise des prix.

Classements Séniors et Espoirs

1. DELOISON Lucas 2. GABRIEL Timothé 3. DRUMAUX Théo 4. LEVEQUE Anthony 5. REYMANN Rémi 6. CREPIN Félicien 7. DUBAL Romain 8. WOLTER Claude 9. TOURET Alexandre 10. PEETERS Raphael

Concert



Créateur de l'école de musique de Neuwiller-lès-Saverne, mais aussi fondateur et directeur artistique de la compagnie « Le masque » à Strasbourg, Marc Hervieux enseigne également au conservatoire de Mulhouse. Le concert de musique baroque donné en l'église du village et interprété avec différentes flutes à bec a enchanté le public.

Tombola du cyclo-cross



Le gagnant de la Tombola du 39e cyclo cross de Sécheval est un maquet. Monsieur Sarrazin Patrice a reçu son lot remis des mains du maire Canot Philippe accompagné de Madame Flambeau adjointe.

Affouage



Le tirage des parts affouagères est toujours un moment très attendu par les habitants de notre commune.

Cette année une équipe de TF1 était présente. Effectivement, un reportage sur l'affouage à Sécheval a été réalisé et diffusé lors du journal télévisé.

Célébration 11 novembre

Après la célébration de l'an dernier en petit comité en raison de la crise sanitaire, le cent troisième anniversaire de l'armistice de 1918 a été marqué par la présence d'un public intergénérationnel. Après la lecture du message de la ministre déléguée chargée de la Mémoire et des anciens combattants, la cérémonie s'est conclue par le traditionnel dépôt de gerbe et par une Marseillaise reprise en chœur par les élèves de l'école de Sécheval.



Bike and run 2e édition

décembre 2021



Pour cette deuxième édition du « bike and run » de Sécheval, ce sont 85 équipes qui ont répondu à l'appel du club CS Covema. Sur un parcours d'environ 15 kms rendu technique et piégeux à cause de la neige tombée quelques jours auparavant, trois équipes se sont battues jusqu'à l'arrivée. Au final la paire Quetier-Senelle devance le premier duo mixte Buffet-Chartier de 10 secondes, suivi à 30 secondes de Bourguin-Henon.

Le club de la COVEMA en partenariat avec le comité d'animation de Sécheval a une nouvelle fois géré parfaitement cette deuxième édition.

- Classement : 1°) Ludovic Quetier-Alain Senelle 2°) Laurence Buffet-Alan Chartier
3°) Bourguin-Henon 4°) Henriet-Braquet 5 Behr-Melot

AEP Sécheval



L'association des parents d'élèves de Sécheval a organisé plusieurs événements sur l'année 2021.



« Halloween » en octobre, l'opération « Petit déjeuner » le 11 novembre et le Marché de Noël pour clôturer 2021. Félicitations à toute l'équipe.

Octobre rose

octobre 2021



Cette année, notre commune a participé à l'opération « Octobre rose ». Après sollicitation de la population, ce sont dix personnes qui se sont réunies sept fois pour confectionner les « bonnets de l'espoir » à partir de tee-shirts récupérés . 410 bonnets ont été confectionnés et remis le samedi 5 décembre à madame Aurélie TRUSSARDI REGNIER, présidente de la ligue contre le cancer . Merci à toutes les participantes pour ce beau geste.

Pensées pour Liam

de la part de ses camarades de l'école primaire

« Je sais que tu me taquinais juste pour me faire rire. Ça me manque. »

« Liam, tu nous manques. On t'aimera toujours. Tu étais très gentil avec nous »

« Tu nous manques Liam. Tu nous faisais beaucoup rire. »

« Je soutiens Elodie. »

« La vie est dure sans toi. »

« Moi, j'aimais quand tu me défonçais au karaté ! »

« Tu me manques Liam. »

« Quand Liam était encore là, on s'amusait avec lui. C'était génial. »



« Tu es toujours dans notre tête. On t'adorait. »

« Liam je t'aime. »

« Tu me manques Liam. »

« Tu es parti trop tôt, tu me manques. »

« Coucou Liam. »



« Liam nous te souhaitons un joyeux Noël. Toute l'école te souhaite un joyeux Noël, même les maitresses, tes copains et la famille. »

Boänn, ta soeur

Toute l'équipe éducative n'oublie pas Liam, le garçon malicieux et souriant qu'il était et pense très fort à toute sa famille.

Concert

Octobre 2021

Conservatoire d'Ardenne Métropole

Le dimanche 5 décembre les élèves du Conservatoire musique et danse d'Ardenne Métropole sont venus fêter Noël dans notre salle polyvalente, qui était au maximum de ses capacités afin de respecter les normes sanitaires.

Un moment de détente apprécié par toutes les personnes présentes.



Les déchets non triés finissent tous à l'enfouissement. En plus d'avoir un coût, ce n'est pas un cadeau à laisser aux générations futures. Pour permettre le recyclage des déchets, il donc est essentiel de les trier. Sur notre territoire, nous avons la chance de pouvoir trier tous les emballages, alors, pas d'hésitation ! Trions !

À compter du 31 janvier 2022, les ordures ménagères des communes d'Ardenne Métropole seront collectées tous les 15 jours.

Attention rappel :

À compter du 31 janvier 2022, les ordures ménagères des communes d'Ardenne Métropole seront collectées tous les 15 jours.

Prochains passages de la bibliothèque

Les samedis :
12 février.
12 mars.

État Civil

Naissances

Le 27 juillet 2021

ANDRÉ Luisa.

Le 30 septembre 2021

JACQUEMART Elliot.

Décès

LE 6 septembre 2021

DEBOUCHEZ Liam.

Le 29 septembre 2021

PETITJEAN Sylvaine